

## **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE DEIS**

### **Pièces administratives :**

- ❑ Le dossier de candidature à télécharger sur le site [www.estes.fr](http://www.estes.fr) et à retourner daté et signé par courrier avec l'ensemble des pièces ci-après
- ❑ La présente liste des pièces dûment cochée
- ❑ 4 photos d'identité dont une à coller sur le dossier de candidature
- ❑ Une copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport ou carte de séjour pour les étudiants étrangers)
- ❑ Le règlement des frais de sélection : un chèque de 150 € à l'ordre du PRRATES
- ❑ Les justificatifs de financement du coût global de la formation

### **Pièces attestant du niveau d'études :**

- ❑ pour les candidats titulaires de diplômes français : une copie des diplômes justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation (arrêté du 2 août 2006)
- ❑ pour les candidats titulaires de diplômes communautaires : une copie de la décision favorable d'une des commissions d'assimilation leur permettant d'accéder aux concours des trois fonctions publiques
- ❑ pour les candidats titulaires de diplômes extra-communautaires : une attestation portant sur le niveau du diplôme

### **Pièces attestant de l'expérience professionnelle (le cas échéant) :**

- ❑ une copie des pièces justificatives relatives à l'expérience professionnelle (certificat de travail et attestation de l'employeur) justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation (arrêté du 2 août 2006)

### **Pièces de présentation du parcours du candidat :**

- ❑ un texte de 8 à 10 pages de présentation personnalisée du parcours professionnel (cf. note de présentation jointe)
- ❑ un *curriculum vitae* présentant de façon détaillée la trajectoire professionnelle du candidat, ainsi que les formations initiales et continues

### **Pièce spécifique supplémentaire pour les candidats bénéficiant d'une validation partielle du DEIS par la VAE :**

- ❑ les décisions et préconisations du jury VAE